

Atelier élus fiches actions

PCAET PVVS

Brèves de réunion

01/06/2023

1. Participants :

PVVS	<p>V. LUTHRINGER, directrice O. LORENZON, chargé de mission attractivité et PCAET M. FOULON, chargée de mission PCAET - CRTE - LEADER V. BEAUVAL, chargée de mission SCOT A-L. RIVIÈRE, chargée de mission Santé L. GOERGES, chargée de mission LEADER C. PERON, chargé de mission petites villes de demain</p>
EPCI 17 PERSONNES	<p>J-N. DEVILLERS, maire de Pomoy / CCTV B. GAUDINET, maire de Liévans / CCTV G. HENNINGER, élu à Betoncourt-sur-Mance / CCHVS C. LITZLER, maire de Corre / CCHVS G. MERCIER, maire d'Aisey-et-Richécourt / CCHVS C. MARTEL, maire de Raincourt / CCHVS J. FAVRET, maire de Blondfontaine / CCHVS M. ROUGET, directrice CCHVS C. FRIQUET, maire de Scey-sur-Saône / C3 J-L. BORDET, maire de Noidans-le-Ferroux / C3 C. RUHLMANN, directrice de la C3 M. JOUQUELET, 1^{er} adjoint Charmoille / CAV S. ABRANT-GRANDGIRARD, adjointe écologie & jumelages à Vesoul / CAV J. PLAISANCE, chargée de mission CAV E. AUBERT, chargée de mission CAV C. BESANCON, chargé de mission CAV A. MAGNIN, maire de Chargey-lès-Port / CCTDS</p>
PARTENAIRES 11 personnes	<p>P. BOULIER, sous-directeur de la Chambre d'Agriculture 70 J-M. JAVAUX, président du SIED 70 J. WAGNER, GRDF M. POISSONNET, directeur-adjoint COFOR 70 O. CORBERAND, chargé de mission SYTEVOM V. BOURRET, chargé de mission SMAMBVO L. LACHAIZE, architecte CAUE 70 R. FRANCOIS, chargé de projets et d'ingénierie IREPS BFC / Antenne 70 A. MARAUX, SICAE Est N. MONIOT, directeur de l'ADERA E. CENDRÉ, conseiller environnement à la CCI Saône-Doubs</p>
ECOVIA- AKAJOULE	<p>C. REFFET (chef de projet du groupement)</p>

2. Objectif de la rencontre

L'objectif était d'accompagner les élus dans la rédaction des fiches actions :

- Prise en main des programmes d'actions par EPCI
- Identification des actions structurantes par EPCI
- Identification des premiers éléments clefs des actions structurantes
- Travail en commun inter EPCI sur des actions similaires

Le diaporama de la présentation est joint avec cette brève.

Les éléments suivants sont à retenir de ce travail collaboratif.

3. Brèves de la rencontre

1.1 Bilan sur la participation

La participation des élus demeure très faible dans l'ensemble par rapport aux techniciens et acteurs présents.

1.2 Proposition d'actions de partenaires

Deux partenaires ont proposé d'inscrire dans le PCAET des actions qu'ils portent déjà :

- **GRDF** : proposition de développer une unité de rebours pour stocker les excédents de bioGNV produits et non utilisés du fait de la baisse des consommations d'énergie. Cela nécessite toutefois la création d'une nouvelle unité de méthanisation pour assurer les volumes nécessaires justifiant la rentabilité de l'unité de rebours.
Cette action a engendré des réactions sur les impacts agricoles similaires aux réactions qui ont incité à inscrire dans la stratégie du PCAET l'objectif 2.2 : « une méthanisation encadrée pour une production vertueuse ».
L'action a été soumise au vote. 3 personnes ayant voté contre, 1 personne s'étant abstenue, il a été décidé de l'inscrire dans le PCAET.
- **SIED 70** : proposition d'accompagner les collectivités dans le développement de projets ENR à toutes les étapes du projet pour qu'elles bénéficient des retombées financières et économiques. L'objectif est de les informer sur le principe des SEML (Société d'Economie Mixte Locale) pour qu'elles puissent mettre en place des projets avec une gouvernance publique. Cela en comparaison avec les sollicitations de développeurs privés où les collectivités ont peu de marge de manœuvre.
L'action a été soumise au vote et a été ajoutée au PCAET.

1.3 Bilan sur le travail réalisé

C'était la première fois que chaque collectivité avait en main son programme d'action individualisé. Les représentants des EPCI ont considéré que leur programme d'actions leur correspondait et n'ont pas exprimé le désir de rajouter des actions pour mettre en œuvre des objectifs stratégiques laissés de côté sur leur territoire.

L'exercice a été plus ou moins facile selon les EPCI. Les actions déjà engagées ont été plus faciles à renseigner. Pour les autres, le travail est à mener.

1.4 Bilan de l'atelier et suite

En conclusion de l'atelier, Ecovia a rappelé l'objectif de tenir le copil de validation des programmes d'action à l'automne (vers le mois d'octobre).

Pour ce faire, chaque EPCI devra avoir rédigé au cours de l'été toutes les fiches actions les concernant. Ecovia-Akajoule pourront apporter des éléments de contexte, intervenir en appui sur des éléments techniques et réaliseront *in fine* l'harmonisation globale de la rédaction des programmes d'action.

Le club climat organisé le 14 juin à la CAV vise à réunir les habitants de tous les EPCI. Les élus et services techniques ont été invités à y participer. L'objectif sera de mobiliser les habitants sur les actions destinées au grand public.